

COMPTE-RENDU

ATELIER 10 – CONCERTATION PARC DU RHIN

Valider les bases du projet paysager de la promenade du Rhin

Ce dixième atelier s'est déroulé le jeudi 4 juillet 2019 au Point Coop Café. Il s'agit du dernier atelier lors duquel l'équipe TER a présenté l'avant-projet et échangé avec une petite dizaine de participants afin d'en valider les bases.

Séquence Nord

Il est convenu par les participants que la séquence Nord doit préserver des espaces de nature pour partie maîtrisée, pour partie non maîtrisée. Il ressort de cet atelier la volonté d'assurer une gestion différenciée de cet espace. L'agence TER propose ainsi :

- De renforcer les plantations le long du talus du tram
- D'assurer une diversité de strates : strates arbustives à développer sous les platanes, plantation d'arbres
- De privilégier une gestion différenciée sur les bords des plages vertes, tout en offrant des espaces pour s'allonger (or cela est difficile en prairie) ; en effet, le gazon tondu étant moins riche, il faudrait permettre une gestion différenciée, où une partie serait tondue et l'autre non

Dans le même temps, les participants rappellent qu'il ne faudrait pas que cette partie du parc soit une coupure écologique. L'agence TER précise qu'en densifiant le végétal le long de l'eau, il s'agit d'assurer une biodiversité en lien avec celle-ci.

Séquence Centrale

Les participants rappellent leurs craintes quant aux nuisances que peut créer la présence de barbecues (fumées, bruit, barbecues sauvages), pouvant gêner et gâcher l'usage de cet espace pour les autres personnes. Ils s'interrogent sur le fait d'encourager ou non cet usage. Il s'agit en effet d'un usage plébiscité par de nombreux habitants mais qui soulève des enjeux de gestion (entretien, nettoyage) et nuisances (fumée), qui ne permettent pas une implantation dans un endroit densément fréquenté, avec des équipements de loisirs sportifs à proximité (table de ping-pong, ...). Ainsi, les participants affirment de manière consensuelle leur souhait de les supprimer.

L'agence TER et la SPL Deux-Rives prennent note que cet usage n'est pas pertinent au regard de la taille restreinte des espaces.

Enfin, l'accessibilité pour les personnes âgées est un enjeu souligné par les participants. Il est précisé par l'agence TER que tous les espaces du parc sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Séquence Sud

Face aux souhaits des participants de mettre en valeur les éléments de mémoire (stèle), l'agence TER a proposé un emplacement plus adéquat à la commémoration, accompagné des aménagements y afférant (strates arbustives). Cette proposition est validée par tous les participants.

L'agence TER va donc amender le projet au regard des retours recueillis et présentera un projet affiné à l'automne. Le projet finalisé fera ainsi l'objet d'une réunion publique à l'automne 2019.